

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ
LDS - Laboratoire de droit social

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET
ORGANISMES :

Université Paris-Panthéon-Assas

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2023-2024
VAGUE D



Au nom du comité d'experts :

Jean-Philippe Lhernoud, Président du comité

Pour le Hcéres :

Stéphane Le Bouler, président par intérim

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par le président du Hcéres.

Pour faciliter la lecture du document, les noms employés dans ce rapport pour désigner des fonctions, des métiers ou des responsabilités (expert, chercheur, enseignant-chercheur, professeur, maître de conférences, ingénieur, technicien, directeur, doctorant, etc.) le sont au sens générique et ont une valeur neutre.

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président : M. Jean-Philippe Lhernould, université de Poitiers

Experts : M. Dirk Baugard, Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis
M. Laurent Gamet, Université Paris-Est

REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. David Kremer

REPRÉSENTANT DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ DE RECHERCHE

M. Thierry Bonneau, Université Paris-Panthéon-Assas

CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Laboratoire de droit social
- Acronyme : LDS
- Label et numéro : EA 3382
- Composition de l'équipe de direction : Directeurs de l'unité : M. Jean-François Cesaro, M. Arnaud Martinon

PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales
SHS2 Institutions, gouvernance et systèmes juridiques

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

Le laboratoire de Droit Social a vocation à accueillir en son sein les spécialistes de droit du travail et de la protection sociale de l'Université Paris 2 Panthéon-Assas.

L'activité du Laboratoire est consacrée, pour l'essentiel, aux transformations du droit social (thème 1), au droit social de l'entreprise (thème 2) et aux nouvelles technologies appliquées aux relations de travail (thème 3).

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Le laboratoire de droit social a été créé en 1994 à l'initiative du président Bernard TEYSSIE et jouit depuis lors du statut d'équipe d'accueil (EA).

Le Laboratoire de Droit Social est localisé au 295 rue Saint-Jacques (Paris 5ème) sur une surface de 700 m² en rez-de-jardin (salle d'enseignement, salles de travail et bureaux). Le bâtiment appartient à l'Université Paris 2 et se trouve sur un site distinct des autres unités de recherche de l'Université. Une bibliothèque est à disposition des membres et des étudiants et comprend, selon les données fournies par l'unité, 10 000 ouvrages et plus de 80 abonnements à des revues.

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

Il n'existe pas de structure fédérative au sein de l'université Panthéon-Assas.

EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2022

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	8
Maîtres de conférences et assimilés	16
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	0
Personnels d'appui à la recherche	1
Sous-total personnels permanents en activité	25
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	6
Personnels d'appui non permanents	0
Post-doctorants	0
Doctorants	37
Sous-total personnels non permanents en activité	43
Total personnels	68

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : en personnes physiques au 31/12/2022. Les employeurs non tutelles sont regroupés sous l'intitulé « autres ».

Nom de l'employeur	EC	C	PAR
UNIVERSITÉ PARIS 2	14	0	1
AUTRE	10	0	0
Total personnels	24	0	1

AVIS GLOBAL

Le laboratoire de droit social est une unité très performante qui fonctionne de manière fluide dans un esprit de gestion participative. Au regard de sa taille, sa production scientifique est très abondante et de très bonne qualité, la totalité de l'unité contribuant à alimenter la recherche. On compte ainsi plus de 600 publications sur la période, dont environ 400 articles et notes de jurisprudence dans les revues de droit social de référence (Semaine Juridique, Droit Social, Semaine Sociale Lamy, Revue de Jurisprudence Sociale...), une centaine de chapitres d'ouvrages (par exemple, Dix ans de démocratie sociale, éditions Panthéon-Assas 2023, Intelligence artificielle et droit du travail, éditions Dalloz 2020, Mélanges Teyssié, éditions Lexis Nexis, 2019) et encyclopédies juridiques (collection Juris-Classeur). Les membres de l'unité ont publié six ouvrages parmi les plus consultés en droit social (par exemple G. Duchange, F. Favennec, Manuel de droit du travail, LGDJ, 2022 ; B. Teyssié, Guide de la rupture du contrat de travail, Lexisnexis, 2022 ; P. Morvan, Restructurations en droit social, éditions Lexis Nexis, 2020). Sur la période évaluée, ce sont quinze colloques qui ont été organisés auxquels il faut ajouter de nombreux séminaires de travail, environ six par an, à destination des doctorants. Ont notamment été invités dans ce cadre Marylise Leon, secrétaire générale adjointe de la CFDT, Jean-Yves Frouin, président de la chambre sociale de la Cour de cassation.

Deux évènements scientifiques ressortent particulièrement au cours de la période expertisée : le colloque annuel de l'unité organisé au Sénat, qui accueille 250 participants au printemps ; la rencontre organisée à la Cour de cassation sur les « questions sensibles du droit du travail », qui matérialise l'étroitesse des liens avec la Cour de cassation ainsi que la volonté de consolider des liens avec d'autres facultés de droit, notamment parisiennes (Paris 1).

L'organisation de l'unité, autour de locaux propres au sein desquels la bibliothèque occupe une place centrale, contribue de manière forte au dynamisme de l'équipe, à sa force collective et à son unité.

L'unité a construit une identité très affirmée autour du droit social de l'entreprise. Privilégiant une recherche appliquée, l'unité se singularise, d'une part, par sa capacité à couvrir cette thématique de manière globale, et, d'autre part, par la volonté d'assurer un lien très étroit avec les acteurs de terrain (entreprises, administrations du travail, magistrats, avocats, responsable des ressources humaines).

L'unité développe une activité scientifique autour de trois thèmes bien identifiés et cohérents — transformations du droit du travail, droit social de l'entreprise et nouvelles technologies — qui associent de manière très étroite et coordonnée chercheurs, magistrats, avocats, fonctionnaires du travail et acteurs de l'entreprise. L'intensité des liens avec le monde socio-professionnel se traduit par une forte participation dans les colloques et séminaires. Parmi les faits marquants, on relève un colloque ayant pour thème « 2022-2027 : Un quinquennat de droit social » ou encore « les données économiques et personnelles en droit du travail ». Dans le prolongement des liens de confiance avec les milieux socio-professionnels, il convient de souligner la conclusion de multiples conventions cifre, dix-sept étant en cours sur la période expertisée (en partenariat avec des cabinets d'avocats), ainsi que l'implication de professionnels dans des séminaires, colloques et publications.

L'activité doctorale est intense, avec pas moins de 30 thèses soutenues sur la période, activité qui doit notamment à la politique de forte implication des étudiants de Master dans les activités de recherche. Ces thèses ont donné lieu à l'accès à la maîtrise de conférences pour quatre docteurs. La tenue très régulière de séminaires doctoraux participe du succès de la stratégie de l'unité en la matière. La totalité des doctorants est financée.

L'unité dispose d'une forte capacité à trouver des financements. 87% de son budget provient ainsi de fonds liés à la mise en apprentissage de deux Masters, financement qui ne l'incite pas à chercher d'autres ressources extérieures

L'unité pourrait s'assigner comme objectifs d'une part de développer sa visibilité internationale en renforçant ses compétences en droit social international et européen, ainsi qu'en droit comparé, ou encore en

développant l'accueil de chercheurs étrangers, d'autre part de répondre à des appels à projet afin d'asseoir encore plus fortement sa dimension d'équipe collective.

L'unité gagnerait à mieux formaliser son fonctionnement, sur la base de statuts et d'un règlement intérieur.

ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

A - PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

L'unité s'est un peu plus ouverte à l'international au cours du contrat en cours, comme cela lui a été recommandé. L'accueil de deux chercheurs étrangers et des publications tournées vers le droit international et européen l'attestent. En revanche, l'unité continue de fonctionner de manière informelle. Si l'unité n'a pas mis en place l'*open source*, comme il lui était recommandé, un projet a été transmis en ce sens à l'établissement en cours de contrat.

B - DOMAINES D'ÉVALUATION

DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

Les objectifs scientifiques sont cohérents et bien identifiés. Trois thèmes se complètent et donnent lieu, pour chacun d'eux, à des productions scientifiques d'envergure sur la base notamment de colloques, d'articles et de thèses de doctorat. L'unité inscrit ainsi ses réflexions sur les transformations du droit social sur le droit social de l'entreprise et sur les nouvelles technologies. L'une des grandes forces de l'unité est d'avoir une politique intégrée reliant de manière étroite les étudiants en Master, les doctorants, les chercheurs permanents et les personnalités extérieures issus du monde de l'entreprise et des plus hautes institutions judiciaires et administratives.

Appréciation sur les ressources de l'unité

Les ressources de l'unité constituent l'une de ses forces. A côté de la dotation récurrente de l'établissement, l'unité bénéficie de financements extérieurs très importants, lesquels proviennent de la mise en apprentissage de Master, en second lieu du réseau étoffé et fidèle construit par l'unité au fil des années, notamment grâce aux anciens étudiants du Master. Ce budget sert notamment à financer le personnel d'appui à la recherche consacré à l'unité.

Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

L'unité fonctionne de manière fluide mais essentiellement informelle. La direction est assurée conjointement par deux membres qui, sans se répartir les compétences de manière figée, assignent à leur fonction un principe de gestion participative incluant les membres de l'équipe, lequel convient bien à une équipe de taille moyenne et homogène sur le plan disciplinaire puisqu'elle rassemble des chercheurs qui ont pour point commun de placer le droit social au centre de leur activité. L'unité ne se conforme pas à des statuts (dont on ne sait pas s'ils existent) ni à un règlement intérieur. L'unité de lieu, caractérisée par des locaux propres et une bibliothèque riche et accueillante, contribue sans nul doute au bon fonctionnement de l'unité.

1/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques pertinents.

Points forts et possibilités liées au contexte

Les objectifs scientifiques sont cohérents et bien identifiés. Trois thèmes — transformations du droit du travail, droit social de l'entreprise et nouvelles technologies — se complètent de manière utile et donnent lieu, pour chacun d'entre eux, à des productions scientifiques d'envergure sur la base notamment de colloques, d'articles et de thèses.

L'unité étudie ces différents thèmes de manière efficiente, la démarche systématique étant d'associer des personnalités des milieux académiques et non-académiques. Parmi ces derniers, l'implication de magistrats de la Cour de cassation et du Conseil d'Etat, de fonctionnaires du travail occupant les plus hautes fonctions, de

représentants d'entreprises, ou encore d'avocats, est remarquable. Ce faisant, l'unité ne se contente pas de jouer un rôle d'observateur des mouvements, mais s'efforce d'en être acteur en organisant un dialogue avec les institutions.

Au regard de la taille relativement modeste de l'unité, la production scientifique est quantitativement très abondante et d'une qualité tout aussi remarquable.

L'unité parvient à créer des synergies parmi ses membres et à mettre en œuvre un fonctionnement de nature collective.

Points faibles et risques liés au contexte

Le champ du droit comparé et du droit social international et européen paraît insuffisamment investi, notamment compte tenu de la capacité « productive » précitée, malgré des écrits dans ces matières. L'unité, il est vrai, semble avoir une maîtrise ou une influence limitée sur les recrutements au sein de l'établissement. Elle ne répond pas à des appels à projets nationaux ou internationaux alors que l'établissement a mis en place un accompagnement à cet effet.

2/ L'unité dispose de ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche et les mobilise.

Points forts et possibilités liées au contexte

Les ressources de l'unité constituent l'une de ses forces. À côté de la dotation récurrente de l'établissement, l'unité bénéficie de financements extérieurs importants, lesquels proviennent en premier lieu de la mise en apprentissage de masters, en second lieu du réseau étoffé et fidèle construite par l'unité au fil des années, notamment grâce aux anciens étudiants du master, en dernier lieu des ressources issues de l'apprentissage.

Points faibles et risques liés au contexte

L'unité ne capte pas de ressources extérieures qu'offrent les contrats de recherche.

3/ Les pratiques de l'unité sont conformes aux règles et aux directives définies par ses tutelles en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement, de protocoles éthiques et de protection des données ainsi que du patrimoine scientifique.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité est sensible aux conditions de travail du personnel d'appui qui lui est affecté. La direction est particulièrement attentive aux risques psycho-sociaux que son personnel pourrait rencontrer.

Points faibles et risques liés au contexte

Non pertinent.

DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

Appréciation sur l'attractivité de l'unité

De taille relativement modeste, en miroir d'autres unités de l'autorité de tutelle, le laboratoire compte des universitaires reconnus au niveau national. Le laboratoire organise de nombreuses manifestations. Les membres du laboratoire participent en nombre et de façon régulière, à des conférences et colloques organisés par d'autres structures, à des formations, à des jurys de thèse hors l'université de tutelle, ainsi qu'à l'attribution de prix de thèses. Le rayonnement scientifique du laboratoire est essentiellement sur le plan national. Le droit international, le droit comparé et les droits étrangers ne sont étudiés que de façon épisodique, ce qui peut expliquer que le laboratoire attire à la marge les chercheurs et les étudiants étrangers. Le laboratoire ne se mobilise pas pour répondre aux appels à projets, ce qui le prive de soutiens à des projets de plus grande ampleur et au long cours, qui pourraient le rendre plus attractif encore.

- 1/ *L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et s'insère dans l'espace européen de la recherche.*
- 2/ *L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accompagnement des personnels.*
- 3/ *L'unité est attractive par la reconnaissance de ses succès à des appels à projets compétitifs.*
- 4/ *L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences techniques.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

De taille relativement modeste, en miroir d'autres unités de l'autorité de tutelle, le laboratoire compte des universitaires reconnus au niveau national. Les membres du laboratoire ont occupé ou occupent, pour beaucoup, des responsabilités éditoriales de premier plan (par exemple, direction du *JurisClasseur Travail Traité* ; direction scientifique de *La Semaine Juridique*, édition Social, depuis 2005 ; co-direction scientifique du *Bulletin Joly Travail* pour toute la période couverte par l'évaluation).

Le rayonnement scientifique du laboratoire est remarquable. Il est l'organisateur de nombreuses manifestations : le colloque annuel du Laboratoire de droit social est une rencontre connue et reconnue dont l'attractivité se traduit par une participation importante. Les membres du laboratoire participent également en nombre et de façon régulière, à des conférences et à des colloques organisés par d'autres structures (Association française de droit du travail, Cour de cassation et Conseil d'État, par exemple), à des formations à destination des magistrats (présidents de chambres sociales de la cour d'appel de Paris) et des avocats (formation mensuelle auprès de cabinets d'avocats organisée par le centre de formation permanente de l'Université Paris 2 ; formations auprès de magistrats de la Cour d'appel de Paris), à des jurys de thèse tenus dans d'autres établissements, à des prix de thèses (par exemple, le « prix Voltaire »).

Plusieurs moyens sont employés pour relayer le rayonnement scientifique du laboratoire : la diffusion des actes de colloques et de conférences dans les revues, la rénovation et la dynamisation du site internet du laboratoire de droit social, l'emploi des réseaux sociaux pour informer des actions menées.

Le laboratoire dispose de locaux permettant de créer une communauté de recherche attractive.

Points faibles et risques liés au contexte pour les quatre références ci-dessus

Le rayonnement scientifique du laboratoire est essentiellement sur le plan national. Le droit international, le droit comparé et les droits étrangers ne sont pas beaucoup étudiés si l'on tient compte de l'ensemble des publications et travaux. Le laboratoire n'attire en conséquence que de façon encore limitée les chercheurs et étudiants étrangers.

Le laboratoire ne se mobilise pas pour répondre aux appels à projets, même dans le cadre national, ce qui le prive de soutiens à des projets de plus grande ampleur et au long cours, qui pourraient le rendre plus attractif encore.

DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

Appréciation sur la production scientifique de l'unité

La production scientifique est de très grande qualité. Très diversifiée, l'unité organise de nombreux colloques, ses membres publient de nombreux ouvrages parmi les plus consultés en droit social, rédigent des chapitres d'ouvrage et articles de référence dans les revues de droit social les plus visibles et dont la ligne éditoriale correspond aux thèmes de recherche de l'unité. Le nombre de thèses soutenues sur la période, le taux de qualification au CNU et les recrutements comme maître de conférences témoignent d'un niveau scientifique élevé et d'une recherche très dynamique. Une telle production scientifique est rendue possible par un investissement collectif très marqué et l'absence de non-publiants parmi les membres.

- 1/ La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.*
- 2/ La production scientifique de l'unité est proportionnée à son potentiel de recherche et correctement répartie entre ses personnels.*
- 3/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

La production scientifique est de très grande qualité. On compte ainsi plus de 600 publications sur la période, dont environ 400 articles et notes de jurisprudence dans les revues de droit social de référence (Semaine Juridique, Droit Social, Semaine Sociale Lamy, Revue de Jurisprudence Sociale...) et une centaine de chapitres d'ouvrages (par exemple, Dix ans de démocratie sociale, éditions Panthéon-Assas 2023, Intelligence artificielle et droit du travail, éditions Dalloz 2020, Mélanges Teyssié, éditions Lexis Nexis, 2019) et encyclopédies juridiques (collection Juris-Classeur).

L'unité est très visible par les colloques qu'elle organise. À côté des colloques académiques qui donnent lieu à publication (« Un quinquennat de droit social 2022-2027 »), sont tenus des colloques en partenariat avec des praticiens ne donnant pas lieu à publication (« Les révolutions en droit social », avec le cabinet Barthélémy ; « L'inclusion en droit du travail », avec le cabinet Ogletree Deakins) ainsi que des cycles de conférences (« Les grandes dates en droit social », « 2008-2018 : dix ans de démocratie sociale », « Rencontre avec le Parquet général de la Cour de cassation », « Le temps en droit du travail »). Au total, sur la période, ce sont 15 colloques qui ont été organisés.

Les membres de l'unité ont publié six ouvrages parmi les plus consultés en droit social (par ex., Manuel de droit du travail, LGDJ, 2022 ; Guide de la rupture du contrat de travail, Lexisnexis, 2022 ; P. Morvan, Restructurations en droit social, éditions Lexis Nexis, 2020).

Le nombre de thèses soutenues sur la période (30) témoigne d'un niveau scientifique élevé et d'une recherche doctorale extrêmement dynamique, la totalité des doctorants étant financée. Le nombre d'abandon en cours de thèse est assez réduit. L'équipe compte par ailleurs six docteurs qualifiés par le CNU sur la période, quatre ayant été recrutés comme maître de conférences.

Une telle production scientifique est rendue possible par un investissement collectif très marqué et par l'absence de membres ne publiant pas.

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

L'unité accorde une place très importante aux colloques et ouvrages collectifs. Pour mener à son terme ce projet collectif, l'unité devrait envisager de répondre à des appels d'offre auxquels elle pourrait associer, comme elle le fait déjà, les étudiants de Master, les doctorants et les personnalités de la vie civile.

DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

C'est l'un des points forts de l'unité. Celle-ci entretient de fortes relations institutionnelles avec la Cour de cassation et certains cours d'appel. Elle entretient des relations étroites avec de nombreux cabinets d'avocats, lesquels sont impliqués dans l'activité de recherche. Ces liens se traduisent par la conclusion de multiples conventions cifre. Un réseau massif d'anciens étudiants du Master, comptant de nombreux praticiens du droit social, est directement associé aux activités de recherche. Si l'unité reconnaît avoir des liens beaucoup plus faibles avec la « société civile non juridique », on notera quelques publications dans la presse généraliste.

- 1/ L'unité se distingue par la qualité et la quantité de ses interactions avec le monde non académique.*
- 2/ L'unité développe des produits à destination du monde culturel, économique et social.*
- 3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

L'unité présente des activités de recherche très développées dans ou avec la société « juridique », en particulier avec la Cour de cassation et les Cours d'appel. L'attestent les colloques, coorganisés avec d'autres Universités (Paris 1 et Montpellier, récemment), intitulés « questions sensibles du droit du travail » depuis quatre ans, qui mettent en évidence une relation privilégiée avec la Cour de cassation. Celle-ci est également illustrée par un événement ayant eu lieu en 2018 en collaboration avec le Parquet général de la Cour de cassation. Les interactions avec le monde judiciaire sont encore mises en évidence par des formations qui ont pu être dispensées auprès des magistrats des chambres sociales de la cour d'appel de Paris.

Les liens avec le monde de « l'avocature » sont également manifestes. Des formations mensuelles sont dispensées auprès de six grands cabinets d'avocats parisiens et d'assez nombreuses conventions cifre (en partenariat avec des cabinets d'avocats), qui prennent également place dans des entreprises, s'y déploient. Des colloques sont également organisés avec des cabinets d'avocats.

De façon générale, les liens avec les praticiens du droit social sont évidents, ne serait-ce qu'à travers le réseau impressionnant constitué par les anciens étudiants des diplômés rattachés au laboratoire.

Des publications dans la presse généraliste sont recensées. L'unité communique également de manière active sur les réseaux sociaux ainsi que sur un site internet consacré de grande qualité.

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

Les rapports avec la société « civile non juriste » pourraient être améliorés.

ANALYSE DE LA TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ

La trajectoire de l'unité est parfaitement lisible, rectiligne et cohérente.

En ce qui concerne les thèmes de recherche, l'unité concentre son attention sur les transformations du droit social, en accordant une importance particulière au droit social de l'entreprise. Les travaux sont abondants et de grande qualité. En particulier, les multiples cycles de conférence sont un marqueur fort de l'unité et ont vocation à perdurer.

En ce qui concerne la méthode, l'unité a une identité forte, visible dans la période soumise à évaluation, et qui a vocation à perdurer. L'unité fonctionne de manière collective, elle intègre de manière volontariste à son activité les étudiants de master et les doctorants, elle associe de manière très étroite les personnalités des milieux institutionnels et de l'entreprise. En prise avec la réalité sociale, l'unité est ouverte à tous les regards et les points de vue.

Il est recommandé à l'unité de poursuivre son action en mettant l'accent sur deux axes de développements : renforcement de sa politique plus internationale ; activité de recherche faisant une place à la réponse à des appels à projets. Sur le plan institutionnel, l'unité gagnerait à mieux formaliser son fonctionnement.

RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité

L'unité gagnerait à mieux formaliser son fonctionnement sur la base de statuts et d'un règlement intérieur.

Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité

L'unité pourrait investir plus avant son activité internationale, en développant sa production en droit européen, international ou comparé, et en poursuivant l'intensification d'actions telles que l'accueil de chercheurs étrangers, par exemple comme professeurs invités, ou l'organisation de conférences internationales. Un recrutement d'enseignant-chercheur sur ces aspects semblerait pertinent.

Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique

Pour donner une assise encore plus solide à son projet collectif, l'unité pourrait envisager de répondre à des appels d'offre, auxquels elle pourrait associer des chercheurs d'autres établissements, des étudiants de Master, des doctorants ainsi que des personnalités de la vie civile.

Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société

L'unité pourrait intensifier ses relations avec la « société civile non juridique » et accroître sa présence dans les médias.

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

DATE

Début : 25 janvier 2024 à 09h30

Fin : 25 janvier 2024 à 16h15

Entretiens réalisés en distanciel

PROGRAMME DES ENTRETIENS

9h30-9h45 Réunion à huis clos des membres du comité

9h45-10h00 Vérification du bon fonctionnement technique des dispositifs

10h00-10h45 Réunion plénière : direction de l'unité, personnels chercheurs et enseignants-chercheurs statutaires, associés statutaires, doctorants, professeurs émérites, personnels d'appui à la recherche.

10h45-11h15 Réunion à huis clos avec la direction de l'unité.

11h15-11h30 Pause

11h30-12h15 Réunion à huis clos avec les personnels : chercheurs et enseignants-chercheurs statutaires, les professeurs émérites, les associés statutaires professeurs associés, les personnels d'appui à la recherche hors la présence de la direction

12h15-13h00 Réunion à huis clos avec les représentants des tutelles.

13h00-14h00 Pause déjeuner

14h00-14h30 Réunion à huis clos avec les doctorants et les post-doctorants de l'unité

14h30-14h45 (facultatif) Réunion à huis-clos avec un représentant du monde socio professionnel

14h45-15h15 : Réunion à huis clos avec la direction de l'unité

15h15-16h15 : Réunion finale à huis clos du comité

POINTS PARTICULIERS À MENTIONNER

Le Hcéres nomme et mandate des comités d'évaluation qui sont indépendants et autonomes. Dans ce cadre, la section 01 du CNU, sollicitée, n'a pas souhaité être représentée dans ce comité.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

Paris, le 2 avril 2024

Observations sur le rapport d'évaluation :

DER-PUR250024339 - LDS - Laboratoire de droit social

Madame, Monsieur,

Suite à la visite du Laboratoire de droit social (LDS) qui s'est déroulée le 25 janvier 2024, vous avez transmis votre rapport d'évaluation le 7 mars 2024.

Nous vous en remercions et vous informons que celui-ci n'appelle aucune observation de portée générale de la part de Monsieur le Professeur Jean-François Cesaro, directeur du LDS.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.



Stéphane Braconnier
Président de l'Université Paris Panthéon Assas

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.Hcéres.fr

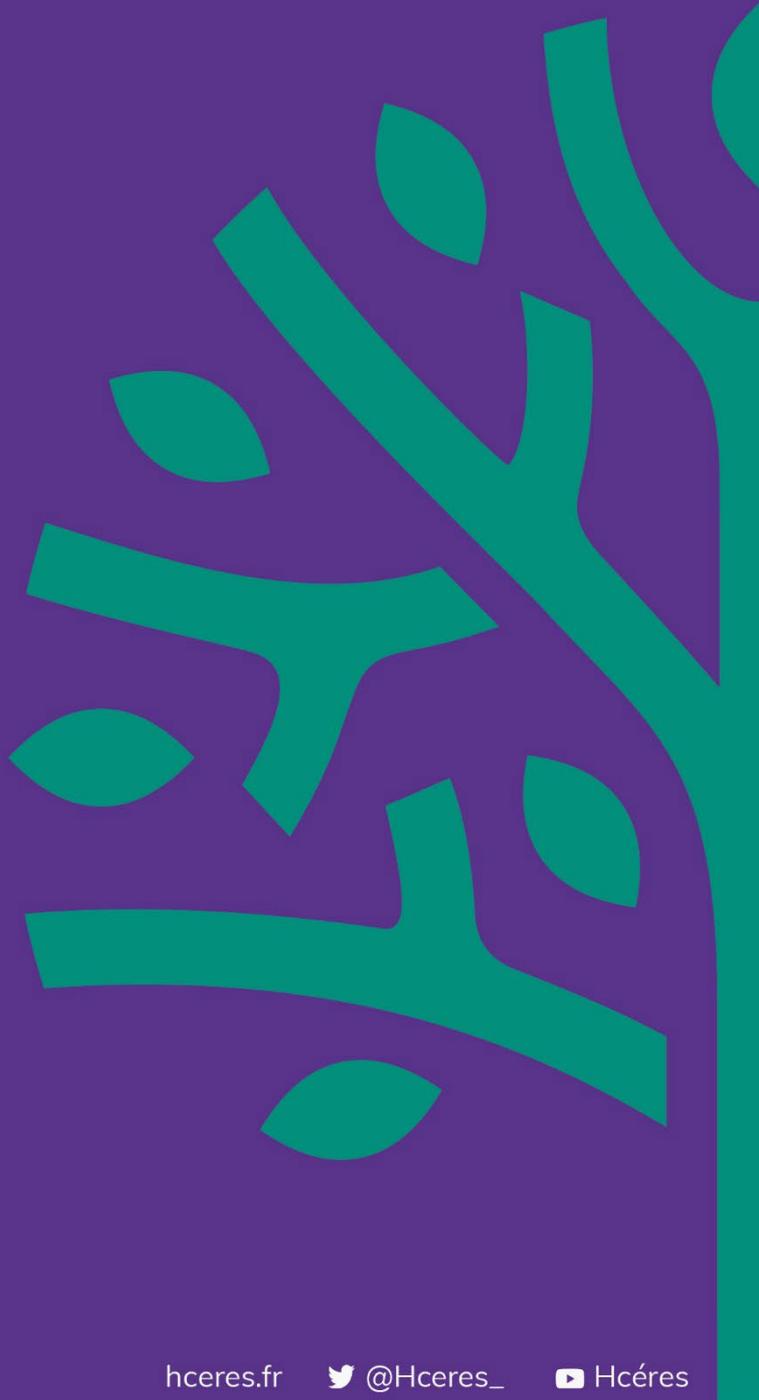
Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T.33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

 [@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

 [Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)